

75271

Brutails q. A.

Mélanges d'histoire offerts à M. Charles
Bennet.

La Guill. de Lignac et
Plegue.

Reconnaissances.

n° 669.

“ Borewell ”, “ Burewelle ”, Invent., p. 13.

“ Beruelle ” Ibid., p. 3^f. sont les formes anciennes du nom actuel de Burwell, localité du Cambridgeshire, à 5 milles S. E. de Louth.

“ capella de Hagehorp ”, aij. Authorpe.

“ ecclesia de Karletan ” = Carlton.

“ — de Muke tan ” = Muckton.

“ — de Walmesgare ” = Walmsgate.

Ces quatre villages se trouvent dans les environs de Burwell. L'abbaye de la Saare eut là un prieuré où résidaient quelques moines : l'habitation actuelle qui occupe le site, se trouve au centre d'un parc. Burwell Priory dégagé, plus qu'il n'existe, jusqu'en 1439 - époque où il entre dans la donation de la Collégiale de Tattershall.

Paris, le 7o Janvier 1914.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser l'exemplaire auquel vous avez bien voulu souscrire du volume publié en hommage à M. Charles Bémont.

L'importance du volume dépassant les premières prévisions, le montant de la souscription a été fixé définitivement pour chaque exemplaire à 15 fr. que nous vous prions de vouloir bien adresser à la Librairie Félix Alcan, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Comité des Mélanges Bémont,

MM. BERNARD, Robert ANDRÉ-MICHEL
Secrétaires.

A

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
FÉLIX ALCAN & R. LISBONNE, ÉDITEURS

FÉLIX ALCAN ÉDITEUR

108, BOULEVARD ST GERMAIN, PARIS, (6^e)



13/3

archiviste de la
Gironde

1195
Reçu de Monsieur J. A. Bruckaill ^{13/3} Rue d'Avian
à Bordeaux (Gironde) la somme de Quinze Francs pour
un exemplaire des Mélanges d'histoire offerts à Ch. Bémont.
(Exemplaire personnel)

Paris, le Cinq Mai 1914

gr. acquit

F. Félix Alcan et R. Lisbonne

B.P.F. 15^f

QUARR ABBEY,

RYDE,

ISLE OF WIGHT.

3 juillet 1918.

Monsieur l'Archiviste,

Le tome I^e de l'Inventaire analytique de la série H de vos Archives est arrivé ici hier en bon état, accompagné du Répertoire numérique de la série T, que vous avez bien voulu lui adjointre. Je m'empresse de vous en accuser l'écriture immédiatement et de vous exprimer nos meilleurs remerciements pour cet échange. Si mon appréciation était de quelle autorité, je vous dirais aussi le plaisir que j'ai eu à parcourir vos analyses bibliographiques et toujours accompagnées de leurs dates exactes. Quels services eussent rendu aux chercheurs vos collègues des autres départements, s'ils avaient tous suivi votre méthode.

Je vous adresserai moi-même, sans trop tarder j'espère, les deux volumes promis dans ma lettre de demande d'échange. Il me faudra en effet parlementer avec l'Administration des Postes anglaises

qui vient d'édicter un règlement plus que draconien relativement à la correspondance et aux envois postaux dans tous les pays européens, y compris la France. Cartes postales illustrées, coupures de journaux, manuscrits, brochures, volumes sont frappés d'interdiction en principe - et le censur postal, auquel nous avons adhéré de suite une demande d'éclaircissements, n'a pas encore fait connaître le sens interprétatif de cette restriction. Je vous demande donc de ne me pas considérer comme un débiteur insolvable, qui cherche à se libérer. Ainsiôt qu'il me sera possible, croirez-le, je dégagerai effectivement ma parole.

Recevez encore mes remerciements, Monsieur l'Archidiacre, et
veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Fr. Louis Guillotin
moine bénédictin.